

FICHE TECHNIQUE

NETTOYANT

ANTI-DÉPÔT VERT GUARD®

DESTRUCTION DES TRACES VERTES, ROUGES LICHENS ET CHAMPIGNONS

- ✓ **TRAITEMENT FONGICIDE:** CURATIF ET PRÉVENTIF
- ✓ **TOUS MATÉRIAUX:** PIERRE, BÉTON, TUILE, TERRE CUITE, BRIQUE, ENDUIT, CRÉPIS, BOIS...
- ✓ **FACILE À APPLIQUER:** PRÊT À L'EMPLOI ET SANS RINÇAGE
- ✓ **SOL / MUR / TOITURE EXTÉRIEUR**



AVANTAGES ET CARACTÉRISTIQUES

- **Anti-Dépôt Vert Guard®** est un traitement préventif et curatif avec effet longue durée.
- Curatif: détruit toute la végétation parasitaire (dépôts et traces vertes ou rouges, lichens, champignons...) qui est ensuite éliminée par la pluie ou par simple nettoyage.
- Préventif: Les matières actives d'**Anti-Dépôt Vert Guard®** se fixent dans le support et limitent la prolifération des moisissures et rendent la germination des végétaux parasites plus difficile.
- Sans chlore ni solvants organiques, il est totalement inoffensif vis-à-vis des surfaces traitées et n'altère pas leur teinte.
- Effets rémanents pendant 1 à 3 ans après application (en fonction du type de matériau et de l'exposition).
- Le support peut être peint après application.

UTILISATION

- **Anti-Dépôt Vert Guard®** s'utilise en extérieur sur toiture, mur, façade et sol.
- Idéal pour tous types de matériaux: terre cuite, ardoise, béton, fibrociment, pierre naturelle, enrobé, shingle, bois, support peint...

CONSOMMATION

La consommation dépend de l'encrassement du support.

Les valeurs ci-dessous sont données à titre indicatif :
5 à 6 m² / litre.

OUTILS D'APPLICATION

- Appliquer au pulvérisateur basse pression.



MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

- Si le support est très envahi, faire un brossage avant application.

Application :

- **Anti-Dépôt Vert Guard®** est prêt à l'emploi. Toujours procéder à un essai préalable avant application.
- Appliquer par temps sec sur un support sec ou légèrement humide.
- Bien imprégner la surface à traiter, il est nécessaire que le produit pénètre en profondeur pour un meilleur résultat.
- Ne pas rincer et laisser agir le produit.
- L'élimination des micro-organismes est progressive et peut prendre plusieurs semaines à plusieurs mois en fonction du taux d'encrassement et du type de germe. Pour éliminer les résidus plus rapidement, il est possible d'utiliser un nettoyeur haute pression.
- En cas de pluie dans les 48 heures après le traitement, celui-ci peut être dilué et devra être renouvelé.
- En traitement préventif avant peinture, diluer à raison de 1 volume de produit pour 1 volume d'eau et pulvériser sur le support à peindre. La peinture ne pourra être appliquée qu'après séchage complet du support.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

- Nettoyer les outils et les équipements utilisés à l'eau immédiatement après emploi.

PRÉVENTION

- Pour renforcer la protection, il est recommandé d'effectuer un traitement complémentaire avec un produit de la gamme **ImperGuard® Ultra**.

CONDITIONNEMENT

- Conditionnements de 5 et 20 litres.

DONNÉES TECHNIQUES

Etat physique à 20 °C	: Liquide
Couleur	: Jaune claire
Odeur	: Neutre
pH	: 7,6 +/-0,5
Point d'ébullition [°C]	: Non concerné
Densité	: 1.0 ± 0.02
Solubilité dans l'eau [vol/vol]	: Totale
Point d'éclair [°C]	: Non applicable
COV	: < 3 g/l *

STOCKAGE

- Stocker dans un endroit sec à une température comprise entre 5°C et 30°C.
- Conservation : 24 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert.

RECOMMANDATIONS

- Produit dangereux – respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Le contact prolongé du produit avec la peau peut brûler, porter des gants.
- Pour une parfaite application et une action efficace, utiliser impérativement lorsque la température des supports est comprise entre 5°C et 30°C.
- Ne pas appliquer par temps de pluie ou de très forte chaleur. Température de l'air comprise entre 5°C et 30°C.
- Veiller à ne pas pulvériser sur la végétation environnante. Tenir à l'écart des produits alimentaires, boissons et nourritures pour animaux.
- Ne pas mélanger aux eaux de bassins ou fontaines. Bien rincer pour enlever les résidus avant de remettre de l'eau dans les bassins, fontaines, piscines...
- Ne pas mélanger avec un autre produit.

SANTÉ / SÉCURITÉ

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Protection des mains : Porter des gants de protection appropriés (EN 374-1:2003).
- Protection de la peau : Vêtements étanches (protection et tablier) bottes.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection conformes à la norme NF EN166.
- En cas d'ingestion : Ne pas provoquer de vomissements. Contacter un médecin ou un spécialiste.

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

ASSISTANCE TECHNIQUE



GUARD INDUSTRIE

7 rue Gutenberg 93108 MONTREUIL Cedex
Tél: 01.55.86.17.60 - Mail : info@guardindustrie.com
www.guardindustrie.com

Important: Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. La société Guard Industrie garantit la qualité de ses produits mais décline expressément toute responsabilité en cas de non respect par l'utilisateur des préconisations et conditions d'utilisation desdits produits, notamment mais non exclusivement en cas de défaut d'application, d'application par un personnel non qualifié, d'utilisation de produits non compatibles avec les produits de la société Guard Industrie ou de mauvaises conditions météorologiques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la fiche de données de sécurité.

Consultez la dernière mise à jour de notre fiche technique disponible sur notre site internet www.guardindustrie.com

Date de mise à jour : 03/01/2023

Fabriqué en France



Code Produit: 7120